

# Bien vivre à ÉANCÉ !



Exposition photos 2022  
« Les arbres »

Concours photos 2015  
« Patrimoine des communes de  
Roche Aux Fées Communauté »



Nous remercions chaleureusement Cécile BEAUDOUIN pour ces  
belles photos qu'elle a offertes à la commune.



Ce début d'année 2024 restera dans nos mémoires. Depuis octobre que d'eau, donc peu de soleil ce qui agit sur le moral des gens. Nous ne sommes pas les plus malheureux face à certaines régions de France.

Au niveau mondial, toujours ces guerres à nos portes Ukraine, Israël et même ces révoltes dans notre pays en Nouvelle Calédonie.

Des élections européennes surprenantes qui entraînent une dissolution de l'assemblée nationale. Va-t-on vers un pays ingouvernable ?

Pour notre commune, plusieurs projets sont en cours : révision du PLU, étude pour la création de 2 logements contour René Gisteau, mise en place d'un écopâturage aux lagunes, étude pour la création d'un lotissement.

Des travaux de voirie seront également réalisés sur la commune.

De beaux projets qui impliquent les élus et les employés communaux. Merci à eux pour leur implication dans les diverses commissions.

Un grand merci à vous tous également pour votre implication dans la vie des associations, votre participation aux diverses activités, à la journée citoyenne. Je remercie aussi nos commerçants qui ont su se rassembler pour créer un petit marché qui connaît un vrai succès.



Tout cela met en valeur notre petite commune qui est très appréciée de tous, des nouveaux arrivants et également des touristes nombreux depuis le passage de la Régalante.

Cela va nous permettre de concourir pour la 2<sup>ème</sup> fleur des villages fleuris.

Je remercie tout particulièrement Cécile Beaudouin qui a fait don à la commune de 2 magnifiques photos de notre commune.

A toutes et à tous, je souhaite de bonnes vacances.

## Sommaire

Edito du maire.....	2
Vie municipale.....	3
Vie associative.....	14
Vie d'ici et d'ailleurs.....	21
Vie du moment.....	25
Manifestations à venir.....	28

Bulletin communal d'Eancé – Juillet 2024  
Directeur de la publication : Raymond SOULAS  
Comité de rédaction : commission communication.  
Mise en page et impression : secrétariat de mairie.  
Impression en 200 exemplaires.  
Contact : mairie@eance.bzh

## Réalisations de janvier à juin ...



### CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Nous avons eu le plaisir de nous retrouver à la salle Pierre et Marie Curie pour la traditionnelle soirée des vœux.

Raymond Soulas, le maire, entouré de son équipe municipale, a présenté le bilan de l'année passée dont le parking face à l'école ainsi que les nouveaux objectifs, en particulier la réflexion sur le 5b Contour René Gisteau et la modification du PLU.

Nous avons pu apprécier comme toujours la présentation des nouveaux habitants présents.

Un bel album de jeunesse « Regarde dans l'herbe » de Christelle DENOLLE a été offert aux 3 bébés de l'année.

Les Eancéens ont également fait connaissance avec Dylann Roussel, le nouvel employé communal qui remplace Adrien Mazurais, parti en disponibilité et que nous remercions pour son travail

Dominique Boucault, que nous remercions chaque année pour ses diaporamas, a présenté un film sur les associations de la commune.

Nous avons ensuite célébré le verre de l'amitié accompagné des galettes et brioches des rois.



L'équipe municipale



Une partie de l'assemblée



### JOURNÉE CITOYENNE



Une vingtaine d'habitants s'est réunie pour embellir le bourg et faire des travaux d'aménagement.

- Désherbage du parking, autour de l'église...
- Plantation dans les massifs existants
- Création d'un nouveau massif à l'entrée du village route de Martigné
- Création d'une clôture aux lagunes pour accueillir les futurs moutons
- Démontage de l'ancien pont et fabrication d'un nouveau sur le sentier pédestre
- Enlèvement de la bâche autour des plantations sur la route de Martigné



Tout ceci s'est fait dans une ambiance ensoleillée. Dylann Roussel, l'employé communal était présent. Il a pu apprécier cet esprit de solidarité et de bonne humeur lors de cette nouvelle journée citoyenne.

Cette journée permet également de réaliser des travaux qui suivent les recommandations du Label Villes et Villages fleuris.

Un grand merci à tous ces bénévoles !



## INAUGURATION DE LA RÉGALANTE

Depuis le 30 mars 2024, chaque jour, nous croisons dans le bourg ou sur la route des randonneurs à vélo.

Que s'est-il passé ? Ce jour-là, nous avons inauguré le tronçon de la Régalante, itinéraire cycliste qui relie le Mont Saint Michel à Nantes. Ce tracé, selon les initiateurs est un circuit relativement facile puisqu'il emprunte d'anciennes lignes ferroviaires.

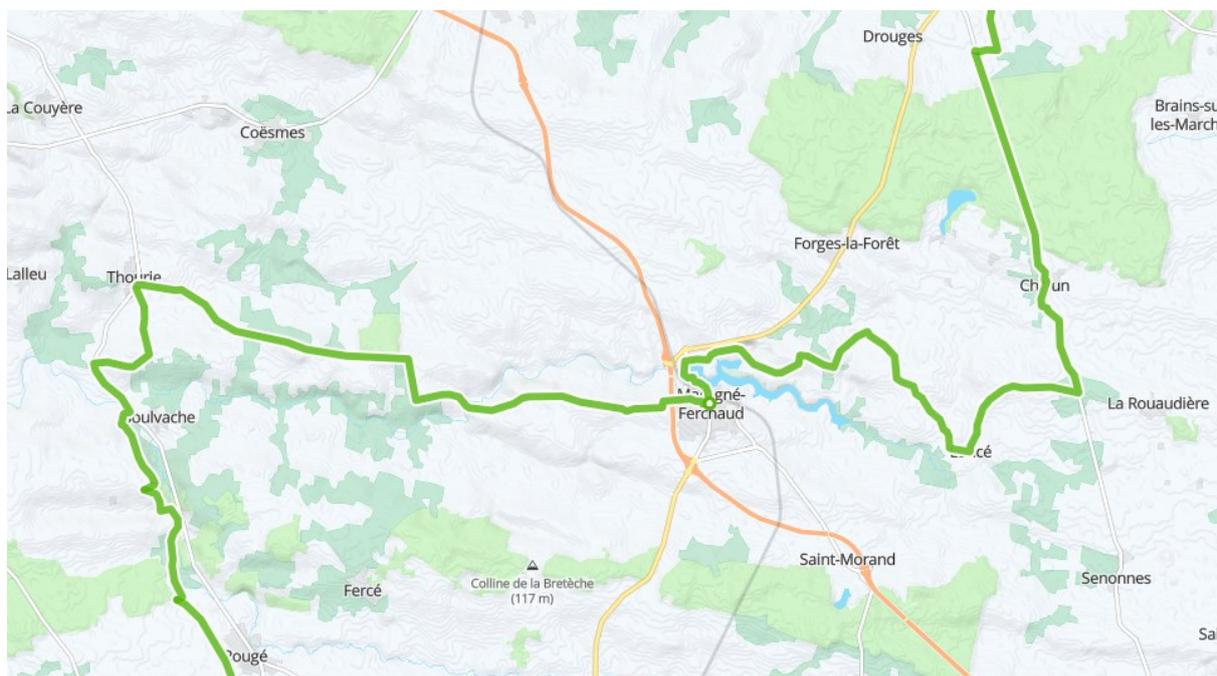
Le plus dur serait la partie en Ille et Vilaine.

L'itinéraire touristique passe dans notre commune. Ce 30 mars, lors de son passage, un groupe de cyclistes s'est arrêté.

Ils ont pu découvrir notre bourg, notre commerce, faire connaissance avec nos producteurs locaux et découvrir les hébergements possibles sur la commune.

Depuis, les cyclotouristes sont nombreux à s'arrêter à Eancé pour prendre une consommation, un repas ou encore y passer une nuit.

La Régalante représente un attrait touristique pour notre village fleuri.





## MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU

Depuis quelques années, plusieurs d'entre vous se sont trouvés dans l'impossibilité de réaliser leur projet de construction, de rénovation, d'extension ou autres.

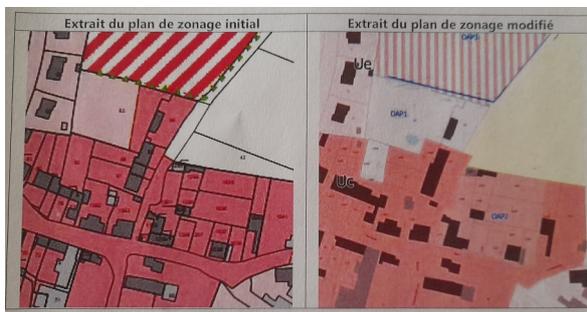
Le règlement du Plan Local d'Urbanisme en vigueur contient des règles ou des restrictions qui pouvaient contraindre ou rendre impossibles certains projets.

C'est donc soucieux de permettre aux Eancéens, Eancéennes, de réaliser leur projet, tout en tenant compte des nouvelles lois ou règles qui ont pu évoluer depuis l'approbation de notre PLU le 17/05/2017, que le conseil municipal a décidé de mandater le cabinet URBA, de Fougères, afin de travailler, avec la commission urbanisme, sur les différentes possibilités de faire évoluer notre règlement.

Plusieurs points étaient à travailler, tels que des incohérences de zonage qui pouvaient entraîner qu'une même parcelle soit sur deux zones différentes du PLU, mais aussi des règles très restrictives en terme de constructibilité, notamment en Zone Agricole.

Le premier objectif de cette procédure est de redessiner la limite entre la Zone Uc et la Zone Ue afin de favoriser la densification du centre bourg.

Pour cela, nous avons identifié diverses parcelles susceptibles de permettre cette densification. De cette étude, deux secteurs sont apparus comme permettant cette densification en Zone U, au nord de l'agglomération, accessibles par la rue du Trait Saint-Jean.



Pour favoriser la mise en œuvre des projets de densification de l'agglomération, la commune a choisi de se doter de deux outils supplémentaires : une OAP schématique sur ces deux secteurs à fort potentiel et une OAP thématique. (OAP : Orientation d'Aménagement et de Programmation).

Il est donc ajouté aux Orientations d'Aménagement et de Programmation :

- Une OAP thématique sur la densification du tissu bâti.
- Une OAP sectorielle de densification des secteurs 1 et 2 de la rue du Trait Saint-Jean.

Au cours de l'application du PLU approuvé en 2017, il a été relevé, à l'occasion de l'instruction de diverses demandes d'autorisation d'occupation du sol, des dysfonctionnements du règlement littéral ou une rédaction sujette à interprétation.

Afin de clarifier l'interprétation du règlement littéral, certains articles ont été retravaillés pour être plus précis et plus clairs. Il est proposé quelques exemples de constructions et d'installations permettant de schématiser les écrits.

- En Zone Urbaine, l'Uc étant délimitée pour identifier le type d'urbanisation traditionnelle, la commune souhaite assurer la conservation du caractère patrimonial du cœur de bourg et éviter que des constructions annexes n'entachent sa qualité. Certains articles du règlement ont donc été revus et ont été complétés de schémas explicatifs.
- En Zone Urbaine Ue, destinée à l'habitat et aux activités compatibles avec l'habitat, afin de permettre la mise en œuvre de constructions découlant d'une démarche de création architecturale, la commission souhaite modifier certains articles dans le but d'autoriser certains matériaux s'intégrant de manière qualitative au contexte bâti local et dans le grand paysage. Là encore, ces articles sont accompagnés d'exemples.
- En Zone Agricole, le présent PLU imposait des marges de recul qui bloquaient des projets d'évolution de constructions existantes, qui par conséquent allaient être laissées à l'abandon. La procédure intègre donc la suppression de ces marges de recul.

Comme indiqué sur le bulletin d'information de mai, le dossier était disponible à la mairie, pendant les heures d'ouverture, afin que vous puissiez le consulter du 25 mai au 25 juin 2024.

Enfin, le PLU est applicable depuis 2017 et la commune a constaté des dysfonctionnements lors de l'instruction des permis de construire, notamment sur des projets d'évolution du patrimoine bâti en zone rurale. En conséquence, des adaptations à la marge de la rédaction du règlement littéral sont apportées.

Ces adaptations portent sur la possibilité de construire des annexes à une habitation existante, avec certaines conditions et certaines limites, mais aussi et surtout elles font évoluer la règle d'extension des constructions à un autre usage qu'agricole.

Elle est adaptée afin de gommer les effets de seuil et de permettre aussi aux constructions de surfaces importantes d'avoir la possibilité d'édifier une véranda, par exemple.

En effet, le patrimoine bâti d'Eancé en campagne est principalement doté de longères ayant une emprise au sol élevée.

La modification simplifiée de notre Plan Local d'Urbanisme devrait prendre effet d'ici la fin de l'année.



## Un Village Fleuri

**Cap sur la Deuxième Fleur : La candidature de notre commune aux « Villes et Villages Fleuris »**

Fin mai, notre commune a déposé sa candidature...

Courant juillet, le jury, régional cette fois-ci, passera visiter notre beau village.

Demander une deuxième fleur témoigne de notre volonté d'améliorer et de renforcer notre engagement en faveur de la préservation de l'environnement et de la valorisation de notre cadre de vie.

Au delà des attentes en matière d'embellissement floral, cette démarche consiste à développer de nouvelles actions et de nouveaux projets pour enrichir le patrimoine végétal et paysager du village et encourager une gestion écologique des espaces verts.



Fleurs en pied de mur



Bâche supprimée



Parterre de vivaces

Obtenir une deuxième fleur va permettre à notre commune de bénéficier d'une meilleure reconnaissance et visibilité au niveau local, départemental, voire régional... et d'attirer davantage de visiteurs et de touristes.

En parallèle, le passage de la Régalante, la présence d'un circuit pédestre, d'un bar restaurant, de plusieurs sites de vente directe, d'un marché de producteurs locaux, d'une offre croissante de gîtes et chambres d'hôtes... contribuent au dynamisme et à l'attrait de notre commune pour la beauté et la qualité de son environnement.

## Point lecture

De nombreux ouvrages ont enrichi l'offre du Point Lecture en 2024 : romans, albums jeunesse, BD enfants, livres à gros caractères catégorie « policiers »...

Il y a également toujours la possibilité de réserver un ouvrage en ligne sur le site des médiathèques de la communauté de communes, il arrive ensuite directement à Eancé.

Après quelques années d'animations pour les enfants à Eancé, il n'y aura plus à la rentrée prochaine de séances de Bébés Lecteurs ou de La Tête dans les Histoires ou d'Histoires en Musique car il y avait en moyenne trop peu de participants. C'est vraiment dommage car c'était des services gratuits et de grande qualité. Vous pourrez cependant les retrouver à la médiathèque de Martigné.

Si vous souhaitez être bénévole (2h toutes les 6 semaines environ), nous vous accueillerons avec plaisir !

Le Point Lecture ouvre le samedi de 10h30 à 12h30 et va prendre des vacances estivales du 3 au 17 août inclus.



## Inondations

Une journée particulière à la veille de l'été.

Le 19 juin 2024 a été marqué par des pluies abondantes sur la commune : 55 mm, 119 mm durant 5 jours.

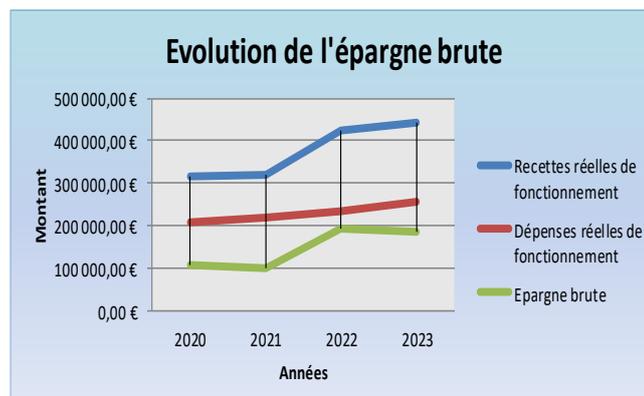
Résultat, un ruisseau qui sort de son lit, des routes inondées.



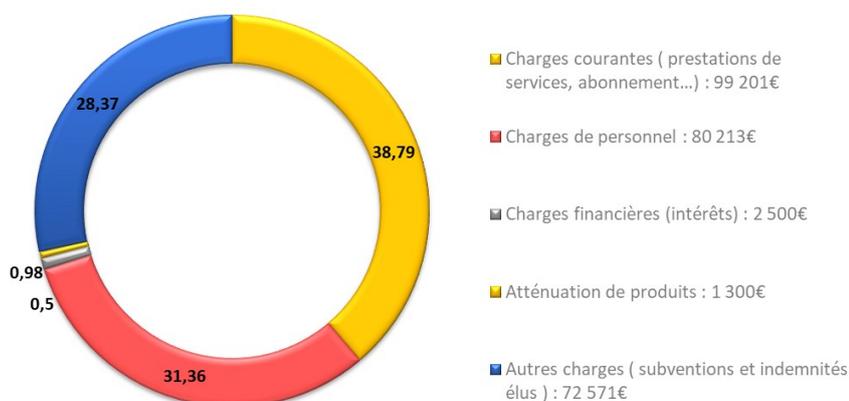
Des maison inondées ont nécessité l'intervention des pompiers, que nous remercions fortement.

Suite aux inondations, des personnes ont dû être ramenées chez elles par n'importe quel moyen!

## Compte financier unique 2023

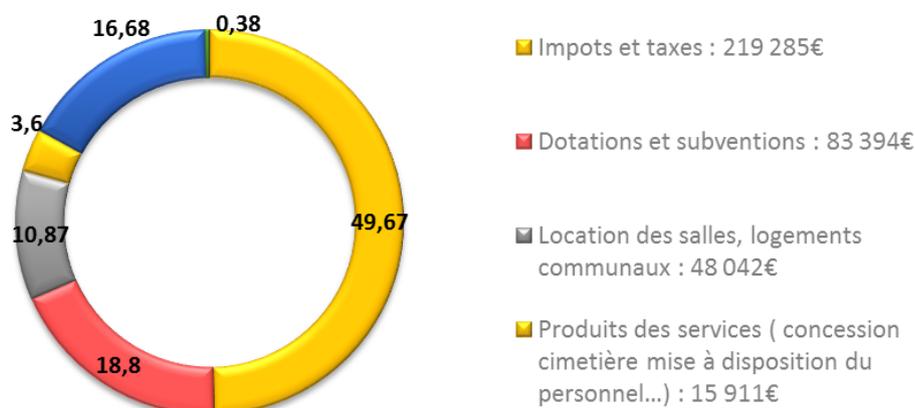


### Dépenses de fonctionnement



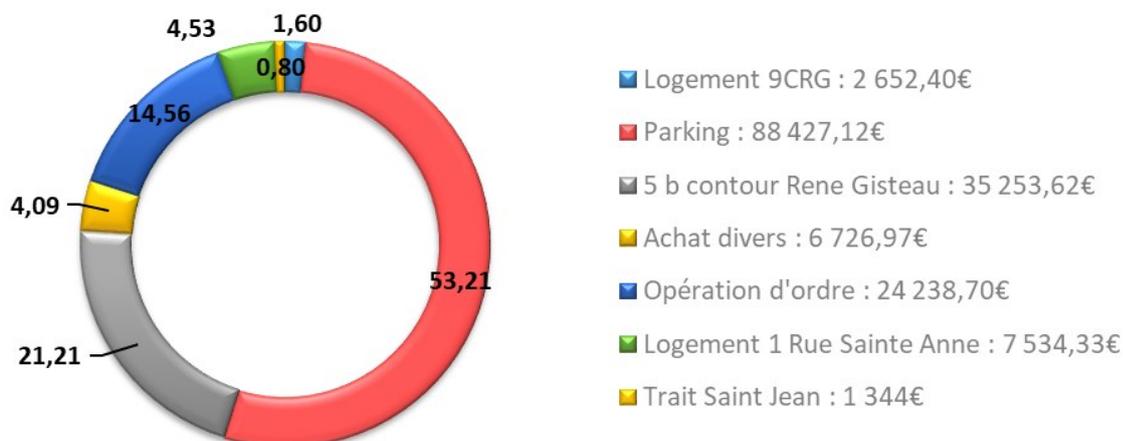
Le total des dépenses réelles de fonctionnement s'élève à 255 784.03€ en 2023. (232 898.81€ en 2022).

### Recettes de fonctionnement



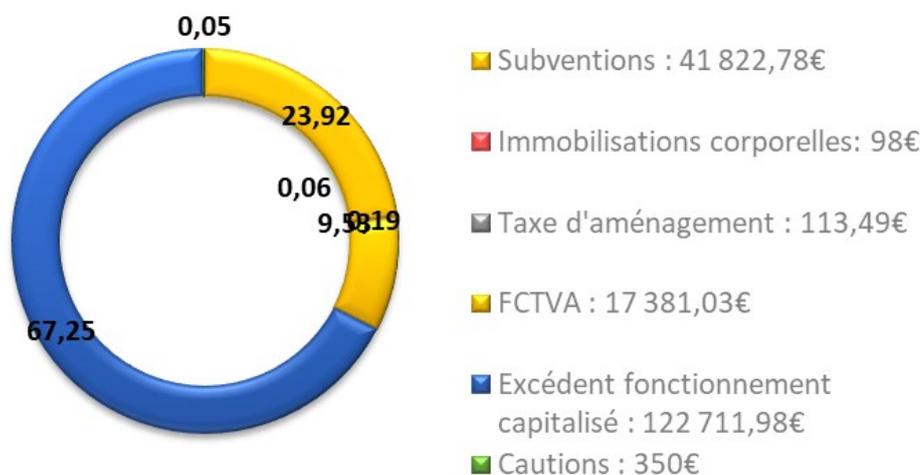
Le total des recettes réelles de fonctionnement s'élève à 440 889.87€ en 2023 (355 610.79€ en 2022), soit un excédent de 185 091.84€ pour 2023. Il sera utilisé pour financer l'investissement en 2024.

## Dépenses d'investissement



Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 166 177.14€ (83 339.08€ en 2022).

## Recettes d'investissement



### ZOOM SUR ...

- **Les taxes communales**

Comme évoqué lors du dernier bulletin, nous avons été amenés à augmenter les taxes sur le bâti et le non bâti de 3%. En effet, après de nombreuses années sans hausse, nous avons dû franchir le cap. L'Etat, du fait de l'absence de hausse, pourrait baisser d'avantage nos dotations par manque de participation de la commune. D'autre part, nous apportons de nombreux services à nos concitoyens : entretien bâtiments et des routes, le Point Lecture... et comme chacun, nous subissons également des hausses.

## Quelques décisions municipales ...

- \* Le Smictom a décidé, pour le tri à la source des biodéchets, de mettre en place des composteurs individuels et un composteur collectif.
- \* Le conseil a voté la vente de la maison du 5 Trait Saint Jean pour un montant de 143 820€.
- \* ACCA : l'indemnité de piégeage pour l'année 2024 a été votée. Elle se compose de la manière suivante: 657.50€ + 60€ d'électricité pour le congélateur.
- \* Le conseil a voté la vente du lot 4 du lotissement: 17 906.40€ TTC plus 4 800€ TTC de frais d'agence.
- \* La modification du PLU a été validée par le conseil qui a choisi le cabinet Urba pour un montant de 2 612.50€ HT.
- \* Afin de pallier le dysfonctionnement du site actuel, un changement du site internet a été voté par le conseil. Le secrétaire de mairie a bénéficié d'une formation par l'entreprise SERVAL.
- \* Le conseil a approuvé l'achat d'un nouveau véhicule pour le service technique : 11 000€ TTC + les frais de carte grise 377.76€.
- \* Pour une meilleure isolation, il a été voté un changement de portes au 1 Rue Sainte Anne. Ces travaux ont été confiés à MAB pour un montant total de 4 092.01€ HT.
- \* Une solution d'écopâturage a été votée pour entretenir le terrain autour de la station d'épuration.
- \* Afin de préserver le matériel du restaurant, le conseil a validé l'installation d'un adoucisseur d'eau : 2 790€ HT.
- \* De nouveaux taux d'imposition pour l'année 2024 ont été votés (+3%)
  - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 34.34%
  - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 40.59%
  - Taxe d'habitation : 12.49%.

Le taux de la taxe d'habitation ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de 2 ans (non appliqué sur la commune).

Les valeurs locatives cadastrales servant de base aux impôts locaux ont été revalorisées par la loi de finances de 7.1% en raison de l'évolution de l'indice des prix à la consommation.

- \* Examen des devis de travaux de voirie : il a été décidé de confier le chantier à l'entreprise LagouteTP pour un montant de 17 736.84€ HT soit 21 284.21€ TTC.

### 5b Contour René Gisteau :

- \* Pour les travaux, le choix du maître d'œuvre s'est porté sur le cabinet d'architecte Vincent LEFAUCHEUR de Rennes pour un montant de 34 681.00€ HT.
- \* Afin de poursuivre les travaux des logements, le conseil a validé différentes études (plomb, amiante, sol...)

\* **Attribution des subventions pour l'année 2024**

ASSOCIATIONS COMMUNALES	
Association Communale de Chasse Agrée	250€
Union Nationale des Combattants d'Eancé	160€
Association pour la Préservation du Patrimoine d'Eancé	400€
Club des Sans-Soucis	650€
Association Sportive et Culturelle d'Eancé	100€
OGEC Les Trois Clochers	Contrat d'association : 16 392€ Garderie : 2 303.96€ Cantine : 6 537.27€ Fournitures : 570€ Piscine : 523.60€
ASSOCIATION NON COMMUNALES	
ADMR Martigné-Ferchaud	200€
Association cantonale de jumelage	33€
Association Prévention Routière	22€
Croq'Vacances	49.06€

\* **Résultat élections européennes du 09 juin 2024**

Inscrits : 273	Jordan BARDELLA : 42	Léon DÉFONTAINE : 2
Votants : 148	François-Xavier BELLAMY : 23	Nathalie ARTHAUD : 1
Abstention : 46%	Valérie HAYER : 19	Marine CHOLLEY : 1
Bulletins nuls : 6	Raphaël GLUCKSMANN : 15	Selma LABIB : 1
Bulletins blancs : 4	Manon AUBRY : 14	Guillaume LACROIX : 1
Suffrages exprimés : 138	Marion MARÉCHAL : 8	Jean LASSALLE : 1
	Marie TOUSSAINT : 5	Yann WEHLING : 1
	Jean-Marc GOVERNATORI : 3	Florian PHILIPPOT : 1

**ZOOM SUR ...**

- **Le site internet** : afin de mettre fin aux dysfonctionnements de l'ancien site, l'équipe municipale a choisi de créer un nouveau site internet.

Il sera harmonisé avec la plupart des sites des communes de Roches aux Fées Communauté.

Le secrétaire de Mairie et la commission communication vont continuer à travailler sur sa création pendant l'été et il fera sa rentrée le 02 septembre !

Vous pourrez le retrouver à l'adresse : <https://mairie-eance.fr/>

## Savoir vivre

Afin d'assurer une circulation aisée dans les espaces publics ainsi que la sécurité des riverains, nous vous rappelons quelques règles simples à mettre en œuvre :

La taille et l'élagage d'un arbre, arbuste ou arbrisseau est obligatoire et peut être exigée par la commune.

Les propriétaires sont assujettis à une servitude d'élagage en vertu de laquelle ils doivent couper les branches et racines qui avancent sur la voie publique, à l'aplomb de ladite voie. Le maire peut, dans le cadre des pouvoirs de police qu'il détient de l'article L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales, imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité du passage.

Après mise en demeure sans résultat, le maire peut procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté (sécurité routière) et la commodité du passage.



Les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents.

Voies communales : Les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, par les propriétaires ou fermiers.

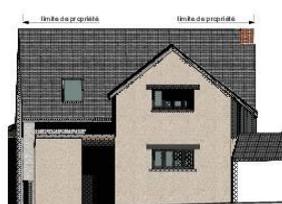
Référence :

L'article R. 116-2 5° du Code de la voirie routière dispose que : « seront punis d'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe (jusqu'à 1500 euros) ceux qui : "En l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier »

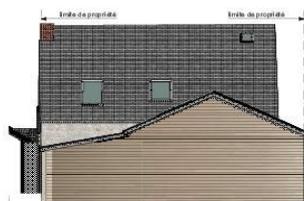
« Art. L. 2212-2-2 du CGCT : dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le maire procéderait à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents. »

## Projet de création de deux logements dans l'ancienne forge

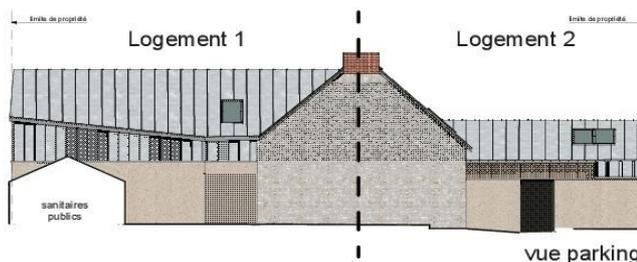
### 5b Contour René Gisteau



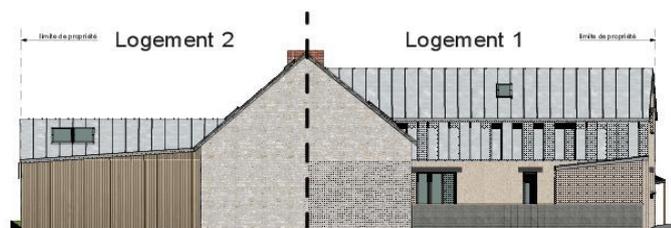
Logement 1  
vue Contour René Gisteau



Logement 2  
vue 1, Le Pré Chevalier



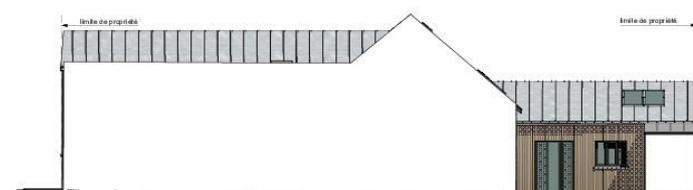
vue parking



vue 5, Contour René Gisteau



Logement 1  
vue 5, Contour René Gisteau



Logement 2  
vue parking

Surfaces habitables Logement 1	
Séjour	33,35
Mezzanine	13,29
Chambre 1	11,60
Chambre 2	14,15
Chambre 3	11,75
WC	4,06
Sde 1	5,27
Sde 2	3,81
Sas	3,94
<b>total habitable</b>	<b>101,22 m<sup>2</sup></b>
Local Annexe	4,28
<b>total annexe</b>	<b>4,28 m<sup>2</sup></b>

Surfaces habitables Logement 2	
Séjour	33,63
Chambre 1	12,80
Chambre 2	11,06
Sde	5,96
Palier	1,45
WC	0,57
Sas	6,13
<b>total habitable</b>	<b>71,60 m<sup>2</sup></b>
Local Annexe	4,57
<b>total annexe</b>	<b>4,57 m<sup>2</sup></b>

## RPI Les Trois Clochers



Une année scolaire passe très vite car la fin de l'année scolaire se profile déjà à l'horizon... L'occasion de faire un point sur les différents projets vécus par nos élèves ces derniers mois.

Les élèves du CP au CM2 ont eu la chance de partir en classe de neige à Arreau, dans les Pyrénées en janvier 2024. Un temps fort et riche pour les 34 élèves de Chelun. Au programme : ski, balade en raquettes, découverte des paysages de montagne, visite d'une chèvrerie, rencontre avec une apicultrice... Un séjour riche en découvertes et des moments intenses vécus que nous n'oublierons pas. Merci aux municipalités d'Eancé, de Chelun et de Forges-la-Forêt pour leur soutien financier ainsi qu'à l'APEL du RPI.

Les élèves de Chelun ont bénéficié d'un cycle d'escalade encadré par des éducateurs de l'office des sports de la Roche aux fées et d'un cycle pour apprendre à rouler à vélo. Un partenariat profitable aux enfants.

Le vendredi 16 février, les élèves d'élémentaire de Chelun ont été invités à l'inauguration du composteur collectif des déchets alimentaires de Chelun. Avec l'équipe du SMICTOM Sud-Est 35, les enfants ont pu échanger sur l'importance du compostage.

Tous les enfants du RPI ont vécu un moment de convivialité, à Eancé, à l'occasion du Carnaval.

Ils se sont tous réunis un après-midi pour faire la fête ensemble. Ce jour-là, nous avons un beau mélange de princesses, de super héros, de sportifs, de clowns...

Les enfants ont défilé par petits groupes afin de présenter leur déguisement à leurs camarades. L'après-midi s'est terminé par le partage d'un goûter, les enfants se sont régalés.

Le vendredi 12 avril, les enfants de la classe de CP-CE2 ont fêté le 100ème jour de classe. Lorsqu'ils sont arrivés en début d'après-midi ils ont découvert un sac fermé par des cadenas. Pendant plus d'une heure, ils ont participé à un Escape Game en résolvant des énigmes, des calculs, un puzzle, en cherchant des enveloppes cachées dans l'école pour découvrir les codes des cadenas. Lorsque tous les groupes ont trouvé ces fameux codes, ils ont pu ouvrir le sac où un dernier défi les attendait. Ils devaient réussir à partager 100 images, de façon équitable, entre tous les élèves de la classe.

Le 16 avril, les CM2 sont allés passer la journée au collège St Joseph de Martigné Ferchaud. Une journée pour se glisser dans la peau d'un collégien. L'entrée au collège approche à grands pas et les enfants ont besoin de s'y préparer et de découvrir l'univers du collège pour mieux l'appréhender. Nous avons passé une belle journée qui aura rassuré chacun, c'est certain !

Une année scolaire passe assurément trop vite. Les enfants partiront en vacances le vendredi 5 juillet pour des vacances d'été bien méritées.

Je remercie les enfants pour la joie que nous avons de passer nos journées ensemble, les familles pour leur confiance au quotidien, mes collègues pour leur travail et leur investissement, les associations OGEC et APEL du « RPI les trois clochers » qui nous soutiennent pour vivre des moments forts avec nos élèves.

## RPI Les Trois Clochers

Je vous remercie de m'avoir accueillie, cette année, comme chef d'établissement. J'ai aimé cette année scolaire, c'est la raison pour laquelle j'ai sollicité de poursuivre la direction des écoles d'Eancé et de Chelun. La DDEC a validé ma demande. Je vous retrouverai donc l'année prochaine (et les suivantes). L'organisation restera identique à celle de cette année : je serai présente dans le RPI « les trois clochers » le lundi et je serai à Retiers le mardi, jeudi et vendredi où je suis également chef d'établissement depuis 2012.

Notre école, sur deux sites pour trois communes, est une école agréable et accueillante, qui respecte chacun et fait grandir tous les enfants. Les inscriptions sont toujours possibles pour l'année scolaire 2024-2025. N'hésitez pas à consulter notre site internet pour découvrir un peu plus nos écoles : <https://rpieancechelun.toutemonecole.fr> et à me solliciter pour une éventuelle rencontre, en m'envoyant un mail à : [eco35.ste-anne.eance@e-c.bzh](mailto:eco35.ste-anne.eance@e-c.bzh)

Je vous souhaite un bon été. Au plaisir d'accueillir les enfants, le lundi 2 septembre, pour la rentrée des classes.

Marie BAUX, chef d'établissement du RPI « les trois clochers »



## OGEC RPI Les Trois Clochers



L'OGEC du RPI les 3 clochers est un groupe de personnes qui assume une association dont les membres assument plusieurs responsabilités essentielles pour le bon fonctionnement des 2 établissements scolaires des écoles du RPI les trois clochers.

Voici un rappel des principales tâches de l'OGEC :

Calcul et suivi du budget, tenue des comptes, détermination de la contribution demandée aux familles, emploi et suivi des versements à la charge de l'état et des collectivités territoriales, paiement des charges de fonctionnement de l'établissement, souscription et révision des assurances sont autant de tâches qui lui incombent dans le domaine économique et financier. En ce qui concerne la gestion des locaux, l'O.G.E.C. doit veiller à leur entretien, à leur rénovation, à leur aménagement et à leur agrandissement. Il doit également se préoccuper des questions d'hygiène et de sécurité.

L'O.G.E.C. signe le contrat de travail de tous les personnels de droit privé de l'établissement qu'il rémunère directement. Celui du Chef d'établissement mais aussi de tous les autres personnels de l'établissement ainsi que des enseignants pour les écoles sous contrat simple. En cas de licenciement, c'est à lui d'y procéder. Enfin, l'O.G.E.C. doit veiller au versement de l'indemnité de départ à la retraite à laquelle ont droit les Enseignants, que l'établissement soit sous contrat simple ou sous contrat d'association.

Comme expliqué ci-dessus, l'un de nos rôles est la **gestion des locaux**. Nous devons veiller à leur entretien, à leur rénovation, à leur aménagement.

- Des travaux d'accessibilité ont été faits. (l'installation d'un lave main et de barres d'appuis dans les toilettes pour handicapés à l'école de Chelun, l'installation d'un projecteur sous le préau à l'école d'Eancé...)
- Nettoyage et arrangement paysager d'un parterre existant à l'école de Chelun
- Rangement, tri et nettoyage dans le grenier de l'école d'Eancé
- Rangement et nettoyage à l'arrière du bâtiment de l'école d'Eancé

Et beaucoup d'autres choses..

Si vous souhaitez nous apporter votre aide ou si vous avez des questions n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante: [ogeclestroisclochers@gmail.com](mailto:ogeclestroisclochers@gmail.com). L'équipe de l'OGEC se tient à votre disposition pour en discuter.

Les membres du bureau de l'OGEC :

Président : BREHIER Nadège, Secrétaire : LEFEUVRE Manon, Trésorière : MOREAU Sabrina, Directrice de l'établissement: BAUX Marie.

## Association pour Préservation du Patrimoine d'Éancé

L'année a commencé par un concert dans l'église avec Florence Rousseau à l'harmonium et Anne-Laure Josse au chant devant un public de cent personnes environ. « Merci d'avoir initié ce projet de restauration de l'harmonium, ce qui a permis un grand moment de communion entre les personnes présentes ». Nous a écrit l'organiste.

Avis aux musiciens volontaires désormais pour faire vivre cet instrument !



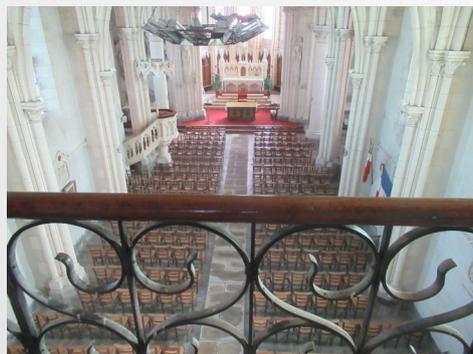
Beaucoup, comme nous, ont remarqué que l'église est envahie par les mouches. Aussi, nous avons entrepris de nettoyer la tribune où des planches d'aggloméré étaient restées fixées ou entreposées : de véritables nids à mouches. L'ancien mécanisme électrifié de l'horloge a été démonté, ce qui permet une plus belle vue sur la rosace, puis il est exposé en bas. Du rangement a été fait en face des fonts baptismaux, les pièces de l'ancien chauffage au fuel ont été évacuées. Tout ce travail a été fait avec la présence d'une nouvelle adhérente.

Nous savons aussi que l'intérieur de la chapelle Sainte-Anne se dégrade rapidement. Sur les conseils d'un ancien maçon, amoureux du patrimoine, des travaux sont commencés pour résoudre le problème de l'humidité présente dans les murs. Les jambages de la porte d'entrée seront également revus. Nous espérons être prêts pour la journée du patrimoine en septembre, ce sera l'occasion de faire visiter ce petit monument en même temps que l'église afin de mieux connaître leur architecture et leur histoire.

Le Président, Philippe JOLYS

### Journée du patrimoine:

Dimanche 22 septembre, à 15 h, visite guidée de l'église Saint-Martin par Philippe JOLYS, précisions sur son architecture et son histoire.



## Les baladins du Semnon

Etant en manque d'acteurs nous ne pouvons pas reprendre les représentations théâtrales. Si vous souhaitez nous rejoindre afin de redémarrer cette activité, n'hésitez pas à contacter le 06 43 88 07 16.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

## Association Sportive et Culturelle Eancéenne

Président : Florian SOULAS

Trésorier : Paul VALAIS

**Objectifs :**

La pratique en loisir du tennis de table se fait dans la convivialité. Nous ne sommes pas affiliés à une fédération sportive.

L'association recherche des adhérents. Si vous êtes intéressés pour venir rejoindre le club pour les entraînements, n'hésitez pas à revenir vers moi pour toute information.

La section Tennis de Table de l'association ASCE de la commune d'Eancé pratique des entraînements toutes les semaines sauf pendant les vacances scolaires le :

- ◇ Jeudi pour les adultes de 20h30 à 22h.
- ◇ Vendredi pour les enfants de 19h à 20h30.

Les enfants sont admis à partir de 6 ans.

L'entraînement s'effectuera à la salle socioculturelle (route de Villepôt).

Bonnes vacances à tous et toutes  
Le Président,  
Florian SOULAS

## Club des Sans Soucis

Six nouvelles personnes nous ont rejoints au Club des Sans Soucis et nous nous en réjouissons.

Nous sommes actuellement 40 adhérents.

Notre concours de belote du 12 février a réuni 70 équipes. Ce fut un très beau résultat.

L'assemblée générale a eu lieu le 15 mars après le repas du pot-au-feu et le 20 avril nous nous sommes retrouvés à l'Ecole des Saveurs pour un très bon repas et dans une très bonne ambiance.

Dates à retenir :

- Repas cantonal à Retiers le 05 septembre
- Concours de belote le 07 octobre
- Repas action sociale le 26 octobre

Bel été à tous et bonnes vacances

La Présidente,  
Marie-Thérèse GEFFRAY



## Les classes

Cette année, nous fêterons les classes 4, le samedi 14 septembre.

Rassemblement prévu à 11h30 sur la place de la mairie.

Toutes les personnes nées ou habitant la commune, dont l'année de naissance se termine par 4 sont conviées.

Nous comptons vivement sur votre présence à cette journée conviviale.

Pour tout renseignement complémentaire ou vous faire connaître, vous pouvez contacter :

- Paul VALAIS- Tél. : 06 73 39 55 08
- Florent BONDU- Tél. : 06 59 76 27 89

## ACCA

Après 4 ans d'interruption, l'association a voulu renouer avec le repas en salle. Nous remercions tous les participants pour la réussite de cette soirée du 02 Mars. Des repas à emporter étaient également proposés.

Le Samedi 27 Avril s'est tenue à Saint-Gilles l'assemblée générale de la fédération départementale des chasseurs d'Ille et Vilaine. Un des points importants abordés lors de cette réunion est la constante évolution des dégâts causés par le grand gibier et plus particulièrement le sanglier.

Pour la saison 2022/2023 la facture pour notre département s'élève à 570 789 euros. Il faut savoir que les indemnisations sont en majorité assurées par les cotisations des chasseurs.

145 demandes ont été indemnisées. Il n'y a pas eu de dossiers déposés pour Eancé.

Le Président,  
Daniel BAZIN





## Union Nationale des Combattants

L'assemblée générale s'est déroulée le mercredi 17 janvier à la salle Pierre-et-Marie-Curie suivie du partage de la galette des rois. L'effectif enregistré à cette date est de 25 membres dont 9 combattants AFN, 1 Opex, 8 soldats de France, 3 veuves et 4 membres associés.

Le conseil d'administration s'est réuni à l'issue de cette assemblée pour former le nouveau bureau : président Daniel Jolys ; vice-président Maryvonne Colombeau ; trésorier Philippe Jolys ; trésorier adjoint Pierre Charles ; secrétaire Roger Barbé ; secrétaire adjointe Cécile Beaudouin. Assesseurs : Emile Colas, Joseph Boucault et Henri Valais.

Les porte-drapeaux titulaires : AFN : Cécile Beaudouin ; Opex-Soldats de France : Alexis Joly.

Les nouveaux statuts de l'association permettent de recruter toutes les personnes, hommes et femmes, attirées par les valeurs de l'UNC : esprit civique, entraide, perpétuer le souvenir des morts pour la France et au service de la Nation, entretenir le devoir de mémoire vers les jeunes générations.

Pour tout renseignement, contacter le président de l'association au 02 99 47 87 62.

Site Internet : <https://unc-35.fr> - Facebook : UNC d'Ille-et-Vilaine



### ACTIVITÉS AU PREMIER SEMESTRE 2024

**20 avril** : le président était présent à l'assemblée générale départementale à Guipry-Messac.

**Le 28 avril** : l'UNC d'Eancé a participé, avec les porte-drapeaux, à la cérémonie en hommage aux victimes de la déportation à Martigné-Ferchaud.

**11 mai** : La conférence sur le réseau de Résistance Oscar Buckmaster suivi d'un hommage à la famille Bannetel d'Eancé, des résistants discrets, a rassemblé une cinquantaine de personnes.

**Décès du premier président de la section AFN de l'UNC d'Eancé (1978-1990)** : le 6 mai, l'association, avec ses drapeaux, a assisté aux obsèques d'André Maleuvre à Martigné-Ferchaud.

### DATES A RETENIR POUR LE SECOND SEMESTRE 2024

- **Samedi 12 octobre** à 12 h sur invitation : repas suivi du bal des AFN, salle Pierre-et-Marie-Curie. Le bal aura lieu après le déjeuner jusqu'à 18 h 30.
- **Dimanche 10 novembre** à partir de 10 h 15 : journée nationale du souvenir en hommage aux morts pour la France de tous les conflits et commémoration de l'armistice de 1918. La cérémonie au monument aux morts débutera à 11 h 15 après l'office religieux. Tous les habitants d'Eancé sont invités à participer à cette commémoration. La présence des enfants est vivement souhaitée.
- **Décembre** : la commune de Moulins accueillera le rassemblement des associations UNC et CATM du secteur cantonal de La Guerche-de-Bretagne en hommage aux morts pour la France lors de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie. La date précise sera communiquée ultérieurement.

### Armistice Day 2024

We would like to invite our British friends to come and join us on Remembrance Day on Sunday 10<sup>th</sup> November 2024 at 11:15 am in front of Eance' War Memorial.



This ceremony will be a tribute to all of those who died during 1914-1918 and 1939-1945 as well as to all our allies who fought alongside France for our freedom and peace. A reception offered by the borough will take place afterwards at the community hall Pierre-et-Marie-Curie.

L'association UNC souhaite à tous un bel été.

Le Président  
Daniel JOLYS

## ADMR-MARTIGNE-RETIERS



Voici le nouveau logo de l'ADMR. Il est plus moderne et représente bien l'engagement au quotidien des salariés et bénévoles auprès des personnes aidées.

Depuis 2021, le réseau ADMR a équipé les associations du département de véhicules de service. Cette flotte vient d'être renouvelée à Martigné-Ferchaud et Retiers après trois ans de contrat. 20 nouvelles voitures Renault Clio ont été livrées en début d'année, en remplacement des 17 premières, dont une en boîte automatique. Le personnel salarié qui effectue le plus de kms bénéficie donc d'un véhicule neuf, pour leurs trajets quotidiens et le déplacement avec les bénéficiaires si besoin. Deux bénévoles de l'association suivent la gestion de cette flotte et veillent à leur entretien. Ces voitures qui sillonnent quotidiennement les routes de nos campagnes rendent encore plus visible la présence de l'ADMR sur notre territoire.

L'Assemblée Générale du 10 juin dernier a validé la vente des locaux situés 1 rue Corbin à Martigné car ce bâtiment ne reçoit pratiquement plus de visites des adhérents. L'ancienne présidente, Monique Beaugeard, me rappelle que ces locaux nous avaient d'abord été loués par l'ADMR de Janzé pour la partie à l'étage, le rez-de-chaussée étant utilisé par l'infirmière et qu'ensuite ils avaient été achetés par l'ADMR de Martigné vers 2016. Une page de l'association se tourne donc mais l'activité continue bel et bien.

Nous dénombrons 6 familles sur Éancé qui bénéficient des services de l'ADMR.

Le Secrétaire,  
Philippe JOLYS

## SIRS Chelun-Eancé-Forges-la-Forêt

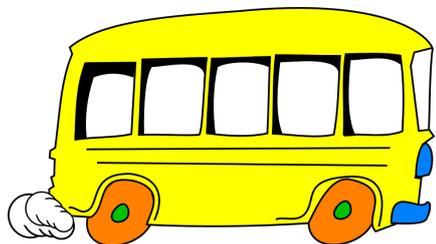
Comme chaque début d'année, nous avons réalisé le budget primitif du SIRS Eancé, Forges-la-Forêt, Chelun.

Compte tenu du montant de subvention de la région attribué par élève transporté et de l'augmentation des coûts de fonctionnement nous étions dans l'incapacité d'équilibrer nos recettes et nos dépenses.

Une réflexion a donc été menée par le syndicat afin de placer ce budget à l'équilibre. Nos objectifs étant de soutenir nos écoles et de maintenir le service de ramassage scolaire à l'identique; nous avons pris la décision de demander une subvention aux 3 communes membres pour un montant total de 4 500€.

Nous avons ensuite rencontré les 3 maires afin de trouver un accord. Après discussion ces derniers ont accepté de soutenir le syndicat à hauteur du montant demandé réparti de la façon suivante : Eancé 2 250€, Forges-la-Forêt 750€, Chelun 1 500€.

Nous remercions les communes pour leur participation.



Nous tenons à sensibiliser tous les parents sur le fait que plus d'élèves seront transportés plus la subvention venant de la région sera conséquente. N'hésitez pas à faire appel à nous afin de pérenniser ce service de qualité, sachant que ce transport est gratuit pour les familles.

L'ensemble des membres du SIRS vous souhaite un bel été.

## Commerce l'Ecole des Saveurs



Dîner de la Saint Valentin, soirée choucroute animée par Mezzo Musique, soirée Concert Fab, fête de la musique avec Dr Sax... Vous avez été à chaque fois nombreux à pousser les portes de l'Ecole des Saveurs pour partager de bons moments de convivialité.

Je vous propose de nous retrouver à nouveau le 19 juillet autour d'une paëlla pour une soirée concert avec le groupe Wild Old Spirit qui nous revient après la soirée tartiflette de l'hiver dernier.

Le restaurant sera ouvert midi et soir les jours du spectacle des Etoiles Aquatiques (du 7 au 10 août).

## Marché des producteurs locaux

Tous les premiers jeudis du mois de 18h à 20h environ, des producteurs locaux d'Eancé et ses alentours se retrouvent pour former un marché sur la terrasse du restaurant-bar "L'Ecole des saveurs" place de l'église.

Vous y trouverez un large panel de produits artisanaux de qualité : fromages, fraises-rhubarbe, glaces, œufs, volailles-charcuteries, bières, légumes et semis.

C'est l'occasion de rencontrer les producteurs du coin et de valoriser le circuit court.

Un moment de partage dans une ambiance conviviale; planches apéritives et petite restauration sur place.

Un marché d'automne sera organisé le dimanche 15 septembre 2024.

À très vite !



## L'Été à l'étang



Contact:  
contact@letealetang.bzh  
0640454942  
Facebook : @letealetang

## Les Lucioles, Mom'ent Folie et le Skwatt -Martigné-Ferchaud

Les plannings des activités pour les jeunes sont consultables sur le site de la commune de Martigné-Ferchaud.

\* Les Lucioles : 0-3 ans  
Contact espace jeux Les Lucioles: ejleslucioles1@gmail.com.  
Facebook : espaces jeux les lucioles.  
07 68 34 92 31

\* Mom'ent folie : 3-10ans  
06 29 24 50 38  
al.martigneferchaud@famillesrurales.org

\* Le Skwatt : 10-18 ans  
06 31 18 34 62  
skwatt@martigneferchaud.bzh



## Les Etincelles Aquatiques

Les 7-8-9 et 10 Août prochain, le pays Martignolais va vivre la 29<sup>ème</sup> édition du spectacle des Etincelles Aquatiques.

Pour être artisan, contactez le bureau des Etincelles Aquatiques, 14 rue Paul Prime à Martigné-Ferchaud  
Tél : 02 99 47 83 83 [contact@etincellesaquatiques.fr](mailto:contact@etincellesaquatiques.fr)

### Être spectateur et faire connaître le spectacle

Venez vivre une soirée de rêve au Pays des fées ...Les fées de la Terre, de l'Air, de l'Eau et du Feu, vous entraînent dans leur monde merveilleux.

### Réservation

Au bureau Etincelles Aquatiques 14, rue Paul Prime  
Sur le site : [www.etincelles-aquatiques.org](http://www.etincelles-aquatiques.org)  
Prix sur réservation : mercredi et jeudi 18 € - vendredi et Samedi 20 € -  
10 € pour les 5 à 15 ans quelque soit le jour  
A l'entrée du spectacle : un surplus de 2€ sera appliqué sur chaque billet



### VIGILANCE: de faux agents circulent sur le territoire du Smictom.

Plusieurs signalements ont été recensés ces derniers jours dans les communes du territoire, alertant sur le démarchage de personnes se faisant passer pour des agents du SMICTOM Sud-Est 35.

Ces individus viennent démarcher les habitants directement chez eux, en demandant de l'argent sous le prétexte d'un échange ou d'une récupération d'un bac de collecte.

Pour rappel, les agents du SMICTOM Sud-Est 35 :

- N'interviennent que sur demande de l'habitant,
- Les habitants sont systématiquement prévenus en amont du passage d'un agent via un appel téléphonique par l'un d'entre eux,
- L'agent est identifiable par un badge et se déplace avec un véhicule aux couleurs du SMICTOM.

En aucun cas un agent du SMICTOM ne demandera une somme d'argent à un habitant en l'échange d'un service.

Afin de permettre au SMICTOM d'assurer le bon maintien de l'accompagnement et des missions qu'il assure auprès des habitants, il est capital que ces agissements soient signalés.

Ensemble restons vigilants : n'hésitez pas à signaler toute intervention suspecte auprès du SMICTOM, de votre mairie et des services de gendarmerie.



### COMPOSTEUR COLLECTIF

#### Compostage partagé : l'aventure commence à Eancé !

Vous n'avez pas de jardin et ne pouvez pas installer un composteur chez vous ? Participez au compostage partagé dans votre commune.

Pour permettre à tous les habitants de trier leurs déchets alimentaires, le SMICTOM Sud-Est 35 travaille avec les communes du territoire pour trouver des solutions de proximité.

En concertation avec Eancé, un site de compostage partagé a été mis en place sur le parking rue de Bellevue à partir du 18 juin dernier. Le principe est simple : triez à la maison vos déchets alimentaires, apportez-les au site de compostage partagé, ajoutez de la matière sèche, brassez et le tour est joué !

Les avantages ? Vous réduisez de 35% le volume de votre poubelle grise, et vous participez collectivement à la réduction et la valorisation des déchets sur le territoire.

Vous êtes intéressé ? Contactez le SMICTOM au 02 99 74 44 47 pour connaître le fonctionnement du site et obtenir un bioseau.



## Informations diverses

### ⇒ Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée : les samedis de juillet et août ainsi que du 08 au 16 juillet 2024

Vous pouvez contacter le secrétariat de mairie par mail à l'adresse : [mairie@eance.bzh](mailto:mairie@eance.bzh) ou par téléphone au 02 99 47 92 08 (du lundi au samedi de 9h à 12h sauf le mardi et jeudi)

**Nous vous conseillons de ne pas déposer vos demandes d'urbanisme en ligne pendant les dates de fermeture.**

### ⇒ Nouveaux arrivants

N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie, Monsieur le Maire vous remettra un livret d'accueil.

### ⇒ Balayage des rues

A partir de 9h30, le **jeudi 24 octobre** et le **jeudi 12 décembre 2024**, le balayage des rues aura lieu dans le bourg. Pensez à ne pas laisser stationner votre véhicule le long des trottoirs.

### ⇒ Opération tranquillité vacances

Les vacances estivales approchent. Votre commune risque d'être impactée par des faits de cambriolages dans des résidences principales. La gendarmerie vous propose de diffuser ce message de prévention à vos concitoyens avant leurs départs dans votre bulletin municipal.

Ces faits sont, pour la plupart, commis de nuit et en l'absence des occupants.

Les auteurs sont susceptibles de repérer leur cible au cours de la journée (maison avec volets fermés pendant plusieurs jours, courrier dans boîte aux lettres, etc...)

La gendarmerie vous apporte quelques conseils:

- **signalez votre départ** auprès de la police municipale ou la gendarmerie avec le formulaire OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (démarche possible en ligne sur le site "service-public.fr");
- **prévenez vos voisins** ou vos proches de votre départ et invitez les à faire quelques passages à votre domicile (un véhicule leur appartenant peut éventuellement être stationné devant votre entrée de garage au cours de la nuit) et à relever votre courrier (éviter de laisser une boîte aux lettres contenant du courrier de plusieurs jours);
- **contrôlez vos serrures** (portes et fenêtres - verrouillage trois points), notamment les baies coulissantes et les portes de service, d'une manière générale les accès les plus vulnérables (garage/jardin);
- n'oubliez pas de **verrouiller vos ouvertures** lorsque vous quittez votre domicile ou lorsque vous allez vous coucher;
- **activez votre système d'alarme** si vous en êtes dotés, pour chacune de vos absences;
- en qualité de **voisins, soyez vigilants**. N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugeriez suspects en informant votre gendarmerie, en composant le 17 à tout moment (la description des suspects et du véhicule utilisé intéressent les forces de l'ordre, à savoir : immatriculation, couleur, modèle).

OPÉRATION  
TRANQUILLITÉ  
VACANCES



### ⇒ Avis aux présidents d'association, artisans et commerçants de la commune, faites-vous connaître en mairie pour figurer dans le prochain bulletin communal !

## Action contre le frelon asiatique

Une réunion a été organisée le 28 mai 2024 à la Passerelle de Retiers pour faire le bilan de 8 années de lutte contre le frelon asiatique.

Mme Léa Gentilhomme, technicienne bocage et environnement a fait venir M. Cyrille LEJAS de la FGDON35 pour en parler. Tous les référents, ou leurs remplaçants des communes de Roche Aux Fées Communauté étaient présents.

Un ancien nid de frelons de 60 cm de diamètre trône sur la table ; ainsi on pourra vite entrer dans le vif du sujet.

Mme GENTILHOMME, qui va partir en congé de maternité présente son remplaçant, M. Arthur GIORDANO, lui-même technicien bocage et environnement, qui a pris ses fonctions le 6 juin.

Historique : la *Vespa Velutina Nigrithorax* (frelon asiatique) apparaît en 2004 avec un premier foyer en Lot et Garonne. En 2008, un foyer est constaté en Ille et Vilaine à Saint Malo, puis un autre nid en 2011, mais on ne sait pas s'il s'agit de la même souche.

Depuis cette date, les interventions se faisaient au coup par coup avec une prise en charge des communes ou des intercommunalités.

A partir de 2016, les données et prises en charge sont comptabilisées. En 8 ans, la moyenne des infestations en Ille et Vilaine est de 197 foyers par an, en liaison avec la météo. Les années 2022-2023 qui furent de grosses années, très chaudes, ont vu exploser le nombre de foyers : respectivement 291 et 281.

Les frelons asiatiques s'installent en périphérie des habitations : leur nombre est proportionnel à la densité de la population. Dans les bourgs et grosses agglomérations, la densité des frelons est plus forte qu'en milieu rural.

Depuis peu, pour lisser la dépense, la prise en charge est en régie directe sur le territoire. Le budget annuel est voté par la collectivité.

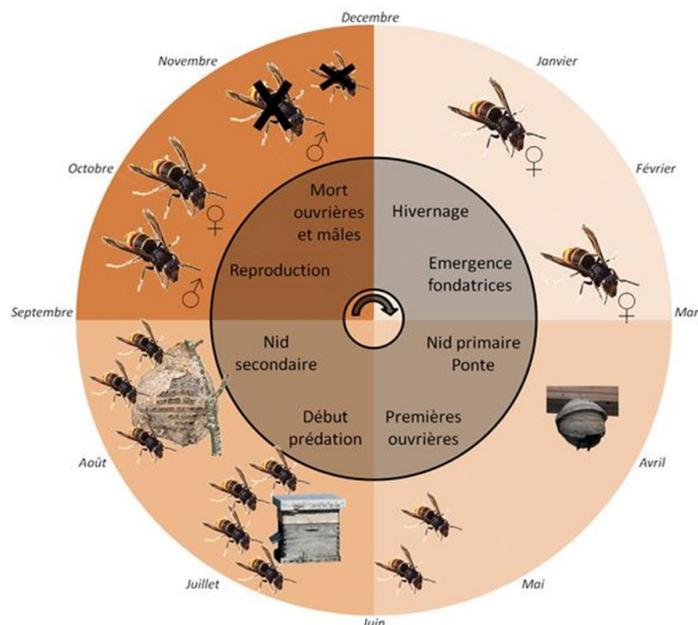
Au cours de ces années, on observe une alternance entre une basse et une haute infestation.

### Saison 2024 :

Le rôle du référent communal est primordial. Pour la commune d'Eancé, il s'agit d'Alexis JOLY. Il régule la demande et il renseigne la population pour éviter la panique.

Le numéro à contacter pour signaler un nid de frelons asiatiques est le 09 75 53 57 91 ou mieux par courriel ([secretariat@fgdon35.fr](mailto:secretariat@fgdon35.fr)).

Pendant les mois de mai et juin, le signalement du nombre de nids primaires qui s'installent permet d'évaluer si l'infestation saisonnière sera haute ou basse. Depuis janvier 2024, il y a eu 70 signalements.



## Biologie-Cycle de vie :

La reine, qui détermine l'emplacement du nid, vit un an de septembre à septembre. Les ouvrières, stériles, vivent 30 jours et sont renouvelées. Elles cherchent d'abord la matière sucrée puis les protéines. C'est ainsi qu'elles s'attaquent aux pollinisateurs sociaux tels les abeilles.

La taille du nid est d'abord celle d'une pomme, en août celle d'un ballon de foot, en septembre elle peut atteindre 80cm de diamètre avec un millier d'individus.

Sur un arbre, le nid est oblong avec une ouverture en bas. Sur une construction, le nid est rond avec une ouverture sur le côté et peut contenir jusqu'à 1500 individus. Par comparaison, le nid de frelons européens a une ouverture large sur le dessus et le nombre d'individus est d'environ 250.

La température du nid est constante grâce à une couche isolante de 5cm autour du nid et même inférieure à la température ambiante.

Un nid dangereux, donc prioritaire, est un nid installé dans un passage bas.

Le dispositif d'intervention est encadré et assumé par la collectivité. Si un particulier insiste pour bénéficier d'un prestataire privé, il lui en coûtera de 80 à 150€.

Des expériences de piégeage de nids au printemps ont été menées mais n'ont pas été concluantes (Ex : à Betton).

La solution à privilégier, pour protéger les abeilles, serait un piégeage sélectif autour des ruches. A brève échéance, un plan national contre le frelon asiatique est prévu.

## Gros plan sur l'activité de nos agents communaux...

Notre équipe d'employés municipaux évolue. En mai 2023, notre secrétaire de mairie, Sandrine HAMON, après 4 ans d'activités, a été remplacée par Sébastien PARRIAUX. Ils ont travaillé en doublon de mi-avril à mi-mai 2023 afin que la passation se déroule au mieux.

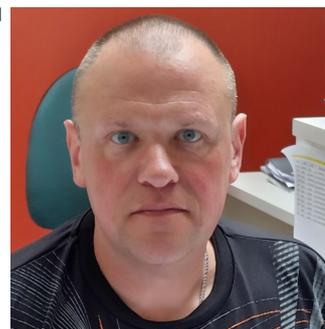
Sébastien, 47 ans, possède une licence administrative économique et sociale de l'université de Rennes. Il a suivi ensuite une formation au Centre de Gestion d'Ille et Vilaine en parallèle avec des stages dans des mairies proches de Rennes.

A partir de 2002, il est intégré comme contractuel au service des missions temporaires du Centre de Gestion 35 et il a travaillé dans diverses mairies d'Ille et Vilaine, soit comme renfort, soit comme remplaçant d'arrêts maladie. Il est titularisé au Centre de Gestion. A partir de 2012, après être arrivé pour un remplacement à la mairie de Louvigné de Bais, il reste en poste dans cette commune.

Il y travaille 10 ans puis il répond en 2023 à l'offre d'emploi de Secrétaire de Mairie d'Eancé. Il est alors embauché comme contractuel en tant qu'adjoint administratif, exerçant la fonction de Secrétaire de Mairie.

A Eancé, Sébastien apprécie la grande diversité des tâches à remplir : accueil du public, urbanisme, préparation des budgets, collaboration avec le Maire...

Après une période d'adaptation, il a acquis une bonne connaissance du territoire et de la population et se trouve bien dans son travail.



## Manifestations à venir

- \* **19 juillet 2024** : soirée paëlla animée par Wild Old Spirit à l'École des Saveurs.
- \* **02 août 2024** : vendredi de l'été à 20h à la salle socioculturelle.
- \* **04 septembre 2024** : réunion de planification des accompagnateurs SIRS.
- \* **6 septembre 2024** : vendredi de l'été à 20h à la salle socioculturelle.
- \* **14 septembre 2024** : fête des classes 4 à la salle Pierre et Marie Curie.
- \* **21 septembre 2024** : journée détente.
- \* **22 septembre 2024** : journée du Patrimoine : 15h visite de l'église Saint Martin.
- \* **07 octobre 2024** : concours de belote du Club des Sans Soucis à la salle Pierre et Marie Curie.
- \* **12 octobre 2024** : repas dansant de l'AFN à la salle Pierre et Marie Curie.
- \* **24 octobre 2024** : balayage des rues.
- \* **26 octobre 2024** : repas de l'action sociale à l'Ecole des Saveurs.
- \* **10 novembre 2024** : commémoration de l'Armistice et hommage aux morts pour la France.
- \* **12 décembre 2024** : balayage des rues.

Avis aux présidents d'association, artisans et commerçants de la commune, faites-vous connaître en mairie pour figurer dans le prochain bulletin communal !

